

COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 10 Novembre 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 10 novembre 2015, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de David Marmelat excusé. Anne Pariset est arrivée à 10 H 00 et n'a pas pris part au vote du premier point.

Le compte-rendu de la séance précédente entendu et approuvé, le conseil étudie l'ordre du jour.

I- AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE BLANOT

Monsieur le Maire remercie Messieurs Vincent Gaillet et Jean-Pierre Soufflet, de l'Office National des Forêts, de leur présence et leur cède la parole pour présenter le projet établi.

Monsieur Gaillet expose au Conseil les différents scénaris possibles pour mettre en valeur les parcelles forestières communales et dit que le document d'aménagement concerne une période de 20 ans allant de 2016 à 2035.

Les Conseillers, après avoir posé les questions techniques, et après avoir délibéré, à 8 voix pour et une voix contre, ont décidé d'approuver le document d'aménagement élaboré sans travaux de plantations, et demande aux services de l'Etat l'application du code forestier au titre de la législation propre à Natura 2000.

II- TARIFS DES PRESTATIONS COMMUNALES

Le conseil étudie les propositions établies et à l'unanimité vote les tarifs à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2016. La délibération afférente sera affichée aux lieux habituels.

III- REGLEMENTATION CIMETIERE

La réglementation prévoit la mise à disposition par les commune, d'un caveau temporaire pour accueillir les cercueils avant inhumation et les ossements suite à une exhumation. Un devis a été demandé qui sera présenté au conseil municipal lors de la prochaine séance.

III- COMPTE-RENDUS DE COMMISSIONS

1/ C.C.A.S.

Le repas du CCAS aura lieu le 11 novembre au restaurant de Chapaize.

Le groupe de travail « solidarité en clunisois » constitué pour accompagner l'accueil des réfugiés, a eu sa 2^{ème} réunion. Un réfugié est accueilli à Cormatin, et 13 personnes venant de Calais sont hébergées à la communauté de Taizé. La prise en charge administrative, et l'apprentissage du Français sont organisés.

2/ Commission Tourisme

Le bilan de la saison touristique est positif avec un excédent de 9 670,49 €, soit 6 648 entrées. Certains groupes ont souligné la qualité de la visite et remercient les guides.

Les visites « spéléo » nocturnes sont très appréciées.

Pour la saison 2016, le calendrier des visites est établi : ouverture de 12 h à 19 h tous les week-ends à partir de pentecôte jusqu'au 30 juin, et en septembre jusqu'au 17 septembre ; tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août. Les tarifs sont fixés pour les adultes à 6 € par personne et 5 € pour les groupes ; pour les enfants de 0 à 15 ans le tarif passe à 4 € et 3 € pour les groupes.

Les projets d'aménagement d'un chemin botanique, et d'animations diverses sont en réflexion.

L'insertion publicitaire dans la revue de l'office du Tourisme de Cluny et dans le guide sortir, est reconduite.

3/ Commission logement

Une visite du logement « ancienne poste » est prévue le 4 décembre avec le technicien de l'Agence Technique Départementale, afin d'établir une évaluation des travaux à envisager.

4/ Coopération entre communes

Une rencontre avec des élus et des citoyens des communes mitoyennes sera organisée afin d'élaborer des projets communs.

COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 10 Novembre 2015 (suite)

IV- QUESTIONS DIVERSES

1/ Vente d'une bande de terrain

Considérant la délibération du 19 avril 2013 et l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 mai au 13 juin 2013, le conseil donne un avis favorable à la vente d'une bande de terrain à Monsieur Descaillot Gaëtan.

2/ Location des terrains communaux

Considérant les impayés de location constatés et l'absence de réponse aux courriers adressés au locataire, le conseil donne son accord pour la résiliation du bail en cours.

3/ Organisation d'un atelier d'écriture

Un accord est donné pour l'organisation dans la salle communale d'un atelier d'écriture une fois par mois.

4/ Elections Régionales

Le Conseil établit le bureau de vote pour les élections Régionales, scrutin du 6 et du 13 décembre 2015.

Le Maire, Jean-François FARENC